

## **La législation haïtienne et l'occupation de l'espace dans la Zone métropolitaine de Port-au-Prince, 1950-2010.**

Dans le cadre du Projet de recherche dans le champ de l'urbain (PRCU), financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par les laboratoires Ladma (Université d'Etat d'Haïti), Crapu (Université Quisqueya), Ladyss (Université Paris8) et l'EPFL (Ecole polytechnique francophone de Lausanne), je me propose d'analyser le cadre juridique dans lequel s'opère l'occupation de l'espace dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, au cours de la période allant de 1950 à 2010. Cette périodisation est sujette à modifications en fonction des informations fournies par les sources.

Nous nous attacherons à faire connaître tout ce qui existe en termes de régulation, analyserons les modalités et le degré d'application des lois, leur applicabilité, et nous nous interrogerons sur la possibilité de dégager une certaine logique de cette régulation. Une attention particulière sera accordée à l'écart entre les textes et la réalité sur le terrain.

L'exercice auquel je me livre a une portée transversale en considération des thématiques qui seront traités par les trois grands axes du projet : l'étalement urbain, l'occupation des zones fragiles à Port-au-Prince et l'informalité.

Les sources qui serviront de matériaux à mon travail sont essentiellement des textes juridiques et administratifs, placés nécessairement dans leur contexte historique. D'où, la question sociologique en rapport avec l'occupation de l'espace : groupes concernés, motivations des politiques publiques, etc.

Je suis à la phase d'exploration documentaire qui consiste essentiellement en l'inventaire des documents juridiques et administratifs conservés aux archives

nationales d'Haïti et qui sont mis à la disposition du public en version numérique. La perspective sera nécessairement limitée car basée sur l'étude de textes officiels qui reflètent nécessairement la vision du pouvoir.

## Bibliographie

### A. Les Archives<sup>1</sup>

1. Loi du 24 mai 1962 relative à la protection du sol.
2. Décret du 20 mars 1943 sur la protection des sources de Thor.
3. Arrêté du 8 octobre 1992 déclarant d'utilité publique quinze sources d'eau.
4. Loi du 30 août 1963 déclarant d'utilité publique les travaux réalisés et ceux à entreprendre en vue de la restauration du Morne l'Hôpital.
5. Arrêté du 11 décembre 1967 sur l'interdiction d'abattre les pins dans la commune de Kenscoff.
6. Arrêté du 13 août 1937 déterminant le périmètre de la zone réservée Cerisier Plaisance (Pétion-Ville).
7. Loi du 27 août 1963 décrétant « Zone sous protection » le bassin hydrographique Morne l'Hôpital.
8. Arrêté du 12 avril 1919 sur les règlements sanitaires.
9. Loi du 6 août 1886 énonçant les maladies qui sont l'objet principal de la surveillance de la police sanitaire maritime.
10. Code d'hygiène publique de 1954.
11. Arrêté du 3 décembre 1919 réglementant le service de quarantaine.
12. Décret du 25 juin 1926 ratifiant le Code sanitaire panaméricain de 1924.

---

<sup>1</sup> Les documents de cette liste sont tirés essentiellement du rapport présenté en 1995 par Jean André Victor, intitulé : *Programme des Nations unies pour le Développement. Unité de coordination et de suivi de l'environnement. Projet PNUD/ECMU/HAI/92/001.*

13. Décret-loi du 24 juin 1940 établissant une procédure cèlebre propre à faciliter l'anticipation des sanctions pour assurer la stricte observation des règlements sanitaires.
14. Loi du 4 août 1926 sur la circulation des chiens.
15. Arrêté du 15 septembre 1926 sur la circulation des chiens.
16. Décret du 16 novembre 1953 sanctionnant le protocole annexe au code sanitaire panaméricain, signé à la Havane le 14 novembre 1924.
17. Décret protégeant la santé publique...et chargeant le Département de la santé publique et de la population d'en assurer l'exécution et la réglementation, in *Le Moniteur*, 116<sup>e</sup> Année, N°1, 2 janvier 1961.
18. Décret du 3 mars 1981, créant une loi cadre régissant la gestion et l'élimination des déchets et prévoyant en même temps les sanctions appropriées.
19. Arrêté Présidentiel du 21 avril 1983 déclarant une portion de terrain située à l'habitation "Truitier, section rurale des Varreux en la commune de Delmas zone de traitement et de mise en décharge des déchets collectés dans la zone métropolitaine et ses environs immédiats.
20. Arrêté présidentiel du 21 avril 1983 délimitant la zone d'intervention du Service métropolitain de collecte des résidus solides (SMCRS).
21. Loi du 15 juillet 1965 mettant sous contrôle des TPTC (Travaux publics transports et communications) la partie du front de mer de la Ville de Port-au-Prince....
22. Arrêté du 29 Octobre 1968 fixant les limites d'une zone touristique où seraient construits, avec des Centres récréatifs, un shopping center moderne et un parking industriel de reproduction.
23. Décret du 27 février 1970 déclarant zone touristique l'habitation Corail Guérin située en la section rurale de Morne à Bateau, commune de Port-au-Prince.
24. Décret du 17 mars 1970 déclarant zone touristique par conséquent d'utilité publique l'habitation Corail Cesseless située en la 2<sup>e</sup> Section rurale des Varreux de la commune de la Croix-des-Bouquets.
25. Décret du 28 décembre 1981 créant une taxe spéciale de contribution à la construction, l'aménagement et l'entretien des marchés et parcs.

26. Décret du 6 janvier 1982 fixant par rapport aux exigences imposées par l'environnement écologique et conformément à l'évolution économique et sociale du pays les règles spécifiques relatives à l'habitation et à l'aménagement de nos cités et agglomérations rurales et urbaines.